

## Réunion de bureau du 21 mars 2017

- Présents: Mickaël Menant, Jérémy Barbier, Henriette Mette, Béatrice Varin, Elodie Lerendu, Valérie Vivier, Vincent Lefèvre, Guillaume Vignet, Thérèse Françoise, Loïc Malenfant, Jean-René Hirard, Cyrille Desplanques, Severine Moison, Franck Louis, David Pascutti.

-Secrétaire de séance : Elodie Lerendu

Pv de la réunion du 17/01/2017 approuvé à l'unanimité.

## - Infos diverses :

- Nous sommes sollicités par Lionel Marie et son théâtre pour que nous soyons bénévoles l'an prochain lors d'une représentation (entrée, buvette...). En contre partie , le club récupère le bénéfice de la soirée.
  - ► Ecole d'athé : doit on organiser un kid's ? ou solliciter à nouveau les autres clubs ?

## <u>Différents projets à venir :</u>

▶ Courants de la Liberté 11 /06/2017 : le club prend en charge le coût de l'inscription à hauteur de 12 €. Ainsi, un coureur du club ne déboursera rien pour le 10 km, sur le semi : 18-12 soit 6€ et sur le marathon : 42-12 soit 30 €.

L'inscription par équipe doit se faire avant le 10/05.

Attention, cette année, les modalités d'inscription change. Chaque licencié devra créer son compte sur la plateforme d'inscription du site Internet : <u>www.lescourantsdelaliberte.com</u>. Pour intégrer l'équipe, le licencié doit entrer le code avantage.

Le club communiquera sur le site internet et fournira le code via un mail.

► Interclubs 6/05/2017 à Flers. Le club prend en charge les frais de déplacement et le barbecue du midi.

► Foulées Condéennes 14/05/2017. Un tour de cou sera offert à chaque participant à la course.

Affectations des postes aux bénévoles. RDV le samedi à 10h et le dimanche à 8h

- ► Les Loups de Moyon nous ont parlé d'un projet de trail entre Moyon et Condé sur Vire
- Nous avons reçu une invitation à une réunion d'échange (30/03/2017) avec le Stade Saint Lois Athlétisme pour évoquer le sujet d'une entente entre nos 2 clubs.

Une entente est différente d'une fusion. Un nouveau club est crée « le club maitre ». Les 2 clubs deviennent des sections locales. Chaque section locale garde son indépendance financière et administrative.

Le but serait de mutualiser les moyens, notamment pour les frais de déplacements qui sont amenés à augmenter avec la nouvelle ligue de Normandie.

L'entente concernerait essentiellement les athlètes compétitions de Benjamins à Masters, permettant ainsi des créer des équipes notamment pour les jeunes, les cross et les interclubs.

**Prochaine réunion**: date non déterminée